

Compte rendu de l'Assemblée Générale des actionnaires d'EDF du 30 mai 2013

Association créée en 2006, suite à l'ouverture du capital d'EDF, **Energie en actions** est la plus importante association d'actionnaires salariés du groupe EDF. Elle a pour objet de défendre les intérêts du groupe et de ses actionnaires, salariés et anciens salariés, en toute indépendance tant vis à vis de la Direction de l'entreprise que des organisations syndicales, et quel que soit leur mode de détention d'actions EDF. Cette indépendance permet de rester proches et ouverts aux enjeux des actionnaires salariés et anciens salariés.

A l'occasion de l'assemblée générale, Energie en Actions a demandé au conseil d'administration des éclaircissements sur la situation du Groupe, ses enjeux et ses projets. 9 questions écrites ont ainsi été posées soit beaucoup plus que les autres associations (cf compte-rendu d'une journaliste d'Investir*). Ces questions portaient sur la rentabilité des opérations de développement du Groupe, la politique d'actionnariat salarié, l'endettement du Groupe, la stratégie du Groupe dans un contexte évolutif, l'évolution des tarifs, Linky, l'impact de la transition énergétique allemande et le paiement des dividendes en actions.

Les questions, et les réponses données par EDF peuvent être consultées sur le site d'Energie en actions :

- <http://www.eea-asedf.fr/images/pdf/eea/Energie%20en%20actions%20-%20questions%20ecrites%20AG%20EDF%2030-5-13.pdf>
- <http://www.eea-asedf.fr/images/pdf/edf/AGM%202013%20Questions%20CA.pdf>

Cette assemblée générale présentait peu d'enjeux : il n'y avait pas de renouvellement d'administrateurs et seulement une dizaine de résolutions a été mise aux votes :

- Thomas Piquemal a présenté les comptes 2012. Il a mis en évidence la renégociation des achats de gaz par EDISON, lesquels auront un effet positif en 2013 et 2014,
- Henri Proglgio a ensuite fait une synthèse de l'année 2012. Il a mis en évidence le succès que représente la reconnaissance par l'Etat de la créance de la CSPE. Il a évoqué également le succès de l'émission de titres hybrides qui permettent de renforcer les fonds propres. Il a indiqué qu'EDF versera des dividendes à hauteur de 55% du résultat net, soit 1,25 €/action.
- Le Président Proglgio a ensuite évoqué les deux principaux enjeux de l'année 2013 que sont le renouveau du nucléaire britannique et le débat sur l'énergie en France.
- Mireille Faugère, administratrice et présidente du comité d'éthique, a présenté la gouvernance du Groupe, et la rémunération du PDG, maintenant plafonnée à 450 000€/an depuis le 1er octobre 2012 (de ce fait : « il n'y aura plus de discussion sur la part variable du salaire du Président »).

Dans les résolutions proposées au vote et qui ont toutes été acceptées, il convient de noter une résolution proposée par le conseil de surveillance du FCPE Actions. Cette résolution stipule que chaque comité du CA (dont le comité des rémunérations) devra comprendre a minima un administrateur salarié.

* <http://bourse.lesechos.fr/infos-conseils-boursiers/infos-conseils-valeurs/infos/ce-qu-il-faut-retenir-de-l-assemblee-generale-884086.php>